

Technicien de montage et de modernisation d'ascenseurs

RNCP38454 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	250m, 255r
Formacode(s)	22493
Code(s) ROME	I1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2026

Certificateur(s)

LA CITE DES FORMATIONS · SIRET : 32570588700033

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises industrielles, de sociétés de services, de sociétés de montage et de modernisation, d'entreprises artisanales spécialisées en systèmes de déplacement (ascenseurs, escaliers mécaniques, trottoirs roulants,...) et implique d'être en contact avec différents intervenants (clients, gestionnaires d'équipements,...). Elle varie selon le lieu d'intervention (sites industriels, chantiers de construction ou de réhabilitation, lieux publics,...) ou le type d'intervention (installation, modernisation, ...).

Pour ce qui est du montage et de la modernisation, le technicien(ne) est soumis(e) à un planning et peut organiser sa journée seul.

Le contenu du métier visé :

- Installation et réglages. Après l'étude des plans et schémas de l'ouvrage à réaliser, le technicien de montage équipe la cage de l'ascenseur : mise en place des barres de guidage, implantation du moteur et de sa commande, pose des portes palières et des boutons d'appel, câblages et raccordements électriques. Il procède ensuite au montage de la cabine, aux contrôles et réglages préalables à la mise en service.
- Modernisation et adaptation. L'ascensoriste adapte les installations aux besoins des usagers en tenant compte de l'augmentation des charges transportées et de la vitesse de déplacement. Il réalise les modifications nécessaires pour maintenir les installations en conformité avec l'évolution de la réglementation.

Responsabilité et autonomie

Même s'il peut être en relation régulière, à distance, avec son responsable, le technicien ascensoriste travaille en relative autonomie avec un collègue pour l'installation ; seul en ce qui concerne la modernisation.

Plusieurs responsabilités sont importantes à l'égard de l'usager pour le technicien de montage.

- Celui-ci doit remettre un dossier complet au propriétaire avec les instructions techniques à respecter pour garantir un bon fonctionnement de l'appareil.
- Le technicien de montage veille également à ce que toutes les parties de l'installation y compris la téléalarme soient accessibles aux personnes chargées des vérifications et de la maintenance.

Les risques du métier

Dans les immeubles neufs, lors du montage des ascenseurs, le principal risque se situe au moment de la pose des guides (rails) et de la mise en place des portes palières jusqu'à la fermeture de la trémie.

Pour les opérations de modernisation, les lieux de travail de l'ascensoriste sont les locaux des machines (supérieur et inférieur), le toit de la cabine et la cuvette (refuge) ainsi que les chemins d'accès.

Dans tous ces endroits exigus et souvent mal éclairés, le travailleur est exposé aux risques de chute en hauteur, à

l'empoussièrement, à l'humidité, au courant d'air chaud/froid (intempéries ou conditions naturelles), aux agents biologiques (insectes, rongeurs), chute d'objets, éblouissement (en quittant une zone obscure) ainsi qu'au risque d'incendie.

L'activité peut s'effectuer à proximité du vide, impliquer des positions inconfortables et le port de charges. Le port d'équipements de protection (casque, harnais, gants, ...) est exigé.

ACTIVITÉS VISÉES

- Réaliser le contrôle de l'état général des EPI et engins de levage ainsi que la conformité et leurs dates de révision périodique.
- Protéger les baies palières
- S'équiper des EPI classiques et anti chutes (gants, casques, tenue professionnelle manches longues, chaussures de sécurité montantes, protections auditives, harnais, ligne de vie ou système associé, lunettes de protection, V.A.T (vérificateur d'absence de tension) et outils de consignation
- Compléter l'analyse de risques du dossier de chantier
- Stocker et affecter le matériel aux zones de travail
- Trier et évacuer l'ancien matériel
- Prendre connaissance de la méthode de montage du constructeur
- Réaliser le relevé de gaines
- Vérifier la position des points d'ancrage par rapport au plan
- Tester la capacité de charge des points d'ancrage ou anneaux de levage
- Positionner les engins de levage
- Guides cabines et contrepoids
 - o Contrôler les côtes et poser les premières pattes et ceintures de supports de guide aux niveaux extrêmes haut ou bas
 - o Nettoyer les guides et positionner les premiers guides en respectant les distances entre guides et le dévers.
 - o Poser la totalité des longueurs de guides en réalisant les éclissages et en appliquant les distances entre guides et le réglage du dévers.
- Contrepoids et cabine
 - o Assembler les éléments du châssis puis les supports et garnitures de coulisseaux
 - o Élinguer le contrepoids
 - o Installer le contrepoids dans les guides avec un engin de levage
 - o Installer l'étrier (plancher, montants et toit de la cabine) et placer les guides
- Effectuer le chargement du contrepoids
- Système de parachute (installation et remplacement)
 - o Installer ou remplacer une tringlerie et des blocs de parachute, un limiteur de vitesse, une cablette de limiteur de vitesse, une poulie tendeuse
- Machine et câbles de traction (installation et remplacement)
 - o Mettre la cabine en sécurité sur parachute, élingues ou chaînes de retrait et le contrepoids en buté sur des étais
- Démontér l'ancien matériel en cas de remplacement ou installer un nouveau matériel : câbles de tractions, groupe de tractions (machine)
- Assurer la sécurité des usagers en cas d'arrêt d'urgence de l'ascenseur
- Contrôler les aplombs côté cabine et contrepoids
- Atteler la cabine au contrepoids
- Mettre en tire l'ensemble suspendu (ensemble cabine et contrepoids en traction, retrait des cales ou étais)
- Montage/modernisation des portes palières et cabine
 - o Démontér l'ancien matériel : opérateur de porte cabine, porte cabine et porte palières
 - o Remplacement de l'opérateur : installer un seuil de porte cabine, un linteau technique de porte cabine, des vantaux de portes
 - o Assembler les portes palières neuves
 - o Réaliser la mise à l'aplomb des portes
 - o Réaliser le réglage des portes (seuil de porte palière, un linteau technique, des vantaux de portes)
 - o Régler une serrure
- Raccordements et paramétrages
 - o Équiper les portes des boutons et des indicateurs de niveaux au palier et raccorder les serrures de portes

- o Raccorder et paramétrer la carte logique de commande d'opérateur
- Démonteur l'ancienne armoire de commande (contrôleur)
- Installer les dispositifs de sécurité de la gaine à partir du schéma électrique de l'installation
- Installer les éléments de sélection d'étage, les boutons paliers, les indicateurs de niveaux paliers, les organes d'arrêt à niveaux (aimants et/ou encodeurs absolus)
- Mise en fonctionnement/services
- o Mettre l'installation en mode inspection
- o Paramétrer la carte logique de commande et le variateur de vitesse
- o Réaliser la course (distance parcourue par la cabine) d'apprentissage de la gaine avec l'outil de programmation
- o Ajuster la précision d'arrêt à l'étage
- o Régler (tarer) la pesée de charges
- o Ajuster les paramètres de commandes de la porte cabine et réaliser sa course d'apprentissage
- o Réaliser l'essai de toutes les sécurités électriques de l'installation, de charge d'installation, de déverrouillage des portes palières
- o Réaliser un essai à pleine vitesse et pleine charge du système de parachutes
- o Renseigner le rapport d'examen et d'essais du dossier de chantier
- Installation des éléments d'une téléalarme
- o Installer une passerelle GSM (Global System for Mobile Communication) dans les locaux techniques
- o Installer la téléalarme sur la cabine suivant une documentation constructeur (fond de cuvette, toit de cabine, sous cabine, intérieur cabine)
- o Percer la cabine Installer des écrans connectés (liaison vidéo, diffusion météo, infos en ligne, publicités et communication interne aux entreprises)
- o Positionner l'écran à hauteur réglementaire
- Raccorder et paramétrer des systèmes connectés
- o Positionner l'écran à hauteur réglementaire
- o Effectuer le raccordement électrique
- o Réaliser la programmation
- o Réaliser les essais

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Préparer le chantier et les interventions en repérant les différents éléments constituant d'un ascenseur et leurs fonctions et en respectant les consignes d'utilisation des EPI et EPC
- Utiliser les différents EPI (équipements de protection individuelle) et EPC (équipements de protection collective) afin de prévenir les risques liés aux interventions sur ascenseur, en respectant la réglementation en vigueur (recommandations INRS, recommandations de la fédération des ascenseurs, instructions spécifiques employeurs)
- Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toit de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
- Appliquer les règles du tri sélectif des déchets afin de répondre aux exigences environnementales et en respectant la norme ISO 14001
- Identifier les différents éléments constituant de l'ascenseur et analyser la méthode de montage associée
- Repérer les cotes les plus saillantes pour préparer l'implantation en respectant les plans
- Installer une plateforme de montage au dernier niveau haut afin de préparer l'installation des éléments du haut de gaine dans le respect de la méthode de montage
- Installer et contrôler des points d'ancrage et engins de levage pour manutentionner les éléments de l'ascenseur en respectant les consignes de sécurité liées à la manutention
- Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toits de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
- Utiliser les outils manuels et électroportatifs afin d'effectuer les fixations mécaniques en respectant les règles d'utilisation et de sécurité.
- Installer les guides et les éclisses en vue de positionner la cabine et le contrepoids en respectant les contraintes de distance entre guides du plan d'implantation et le dévers.
- Utiliser les différents types d'élingues et engins de levage afin de lever des charges en fonction des contraintes du matériel, en respectant les préconisations d'utilisation des constructeurs et instructions de sécurité des employeurs
- Charger le contrepoids afin d'équilibrer les charges en respectant le calcul de l'équilibrage dynamique
- Utiliser les outils manuels et électroportatifs afin d'effectuer les fixations mécaniques en respectant les règles

d'utilisation et de sécurité.

- Installer un système de parachute afin d'éviter la chute libre de la cabine en respectant les contraintes de vitesse de prise selon les normes NF P 82 230 et EN 81 20 et EN 80 21
 - Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toits de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
 - Calculer les réserves hautes et basses cabine et contrepoids pour remplacer les éléments en sécurité
 - Sécuriser une cabine en déclenchant le système parachute et en disposant des étais sous contrepoids et des chaînes ou élingues de retrait sur la cabine afin de pouvoir démonter les éléments de tractions en sécurité
 - Installer et contrôler des points d'ancrage et engins de levage pour manutentionner les éléments de l'ascenseur en respectant les consignes de sécurité liées à la manutention
 - Utiliser les différents types d'élingues et engins de levage afin de lever des charges en fonction des contraintes du matériel, en respectant les préconisations d'utilisation des constructeurs et instructions de sécurité des employeurs
 - Régler un frein sur un groupe de tractions afin de stopper la cabine lors d'un arrêt d'urgence en respectant les documentations techniques constructeurs et les normes EN 81-20 et EN 81-21 et NF P 82-230
 - Réaliser les opérations mécaniques (couples de serrage, serre-câbles, terminaisons) nécessaires à l'installation des machines et des câbles de tractions en respectant les documentations techniques constructeurs et les normes EN 81-20 et EN 81-21 et NF P 82-230
 - Mettre l'installation en sécurité afin d'intervenir dans le respect de la NF-C-18 510 (Habilitation HBT)
 - Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toits de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
 - Utiliser des outils manuels et électroportatifs afin d'effectuer les fixations mécaniques en respectant les règles d'utilisation et de sécurité
 - Installer et contrôler des points d'ancrage et engins de levage pour manutentionner les éléments de l'ascenseur en respectant les consignes de sécurité liées à la manutention
 - Utiliser les différents types d'élingues et engins de levage afin de lever des charges en fonction des contraintes du matériel, en respectant les préconisations d'utilisation des constructeurs et instructions de sécurité des employeurs
 - Installer et régler des portes palières et cabine afin d'optimiser la sécurité et le confort des usagers et des personnes à mobilité réduite (PMR) en respectant les réglementations EN 81 21, EN 80 20, NF P 82-230
- et

NF EN 81-70

- Repérer et interpréter les éléments d'un schéma électrique afin de réaliser les raccordements dans les règles de sécurité
- Raccorder électriquement les sécurités de portes palières et cabine et la carte logique de commandes d'opérateur de porte cabine conformément au schéma électrique et à la documentation constructeur
- Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toits de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
- Réaliser les raccordements électriques utiles à la mise en inspection conformément au schéma électrique de l'ascenseur
- Paramétrer les cartes logiques de commandes et variateurs de vitesse afin d'assurer le confort et la sécurité dans le respect de la méthode constructeur
- Réaliser les essais réglementaires et de conformité et renseigner un rapport d'examen et d'essais en respectant les réglementations EN 81 21, EN 80 20, NF P 82-230 et NF EN 81-70
- Raccorder les systèmes connectés à destination des usagers en respectant les réglementations EN 81 21, NF P 82-230 de 2021 et NF EN 81-70
- Paramétrer les systèmes connectés afin de les mettre en fonctionnement dans le respect de la méthode constructeur et des réglementations EN 81 21, NF P 82-230 de 2021 et NF EN 81-70

Blocs de compétences

RNCP38454BC01 — Préparer, sécuriser les chantiers de montage et de modernisation, organiser le tri sélectif des déchets de fin de chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer le chantier et les interventions en repérant les différents éléments constituant d'un ascenseur et leurs fonctions et en respectant les consignes d'utilisation des EPI et EPC

- Utiliser les différents EPI (équipements de protection individuelle) et EPC (équipements de protection collective) afin de prévenir les risques liés aux interventions sur ascenseur, en respectant la réglementation en vigueur (recommandations INRS, recommandations de la fédération des ascenseurs, instructions spécifiques employeurs)
- Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toits de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
- Appliquer les règles du tri sélectif des déchets afin de répondre aux exigences environnementales et en respectant la norme ISO 14001

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve pratique en situation réelle d'atelier
- Epreuve théorique à partir de : questionnaires, étude de cas, dossier technique

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

RNCP38454BC02 — Installer et/ou remplacer un guidage lors d'une action de montage ou de modernisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les différents éléments constituant l'ascenseur et analyser la méthode de montage associée
- Repérer les cotes les plus saillantes pour préparer l'implantation en respectant les plans
- Installer une plateforme de montage au dernier niveau haut afin de préparer l'installation des éléments du haut de gaine dans le respect de la méthode de montage
- Installer et contrôler des points d'ancrage et engins de levage pour manutentionner les éléments de l'ascenseur en respectant les consignes de sécurité liées à la manutention
- Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toits de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
- Utiliser les outils manuels et électroportatifs afin d'effectuer les fixations mécaniques en respectant les règles d'utilisation et de sécurité.
- Installer les guides et les éclisses en vue de positionner la cabine et le contrepoids en respectant les contraintes de distance entre guides du plan d'implantation et le dévers.
- Utiliser les différents types d'élingues et engins de levage afin de lever des charges en fonction des contraintes du matériel, en respectant les préconisations d'utilisation des constructeurs et instructions de sécurité des employeurs
- Charger le contrepoids afin d'équilibrer les charges en respectant le calcul de l'équilibrage dynamique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve pratique en situation réelle d'atelier
- Epreuve théorique à partir de : questionnaires, étude de cas, dossier technique

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

Obtention du bloc de compétences n°1

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

Obtention du bloc de compétences n°1

RNCP38454BC03 — Installer et/ou remplacer un groupe de tractions et un système de parachute lors d'activités de montage et de modernisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Utiliser les outils manuels et électroportatifs afin d'effectuer les fixations mécaniques en respectant les règles d'utilisation et de sécurité.
- Installer un système de parachute afin d'éviter la chute libre de la cabine en respectant les contraintes de vitesse de prise selon les normes NF P 82 230 et EN 81 20 et EN 80 21

- Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toits de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
- Calculer les réserves hautes et basses cabine et contrepoids pour remplacer les éléments en sécurité
- Sécuriser une cabine en déclenchant le système parachute et en disposant des étais sous contrepoids et des chaînes ou élingues de retrait sur la cabine afin de pouvoir démonter les éléments de tractions en sécurité
- Installer et contrôler des points d'ancrage et engins de levage pour manutentionner les éléments de l'ascenseur en respectant les consignes de sécurité liées à la manutention
- Utiliser les différents types d'élingues et engins de levage afin de lever des charges en fonction des contraintes du matériel, en respectant les préconisations d'utilisation des constructeurs et instructions de sécurité des employeurs
- Régler un frein sur un groupe de tractions afin de stopper la cabine lors d'un arrêt d'urgence en respectant les documentations techniques constructeurs et les normes EN 81-20 et EN 81-21 et NF P 82-230
- Réaliser les opérations mécaniques (couples de serrage, serre-câbles, terminaisons) nécessaires à l'installation des machines et des câbles de tractions en respectant les documentations techniques constructeurs et les normes EN 81-20 et EN 81-21 et NF P 82-230

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve pratique en situation réelle d'atelier
- Epreuve théorique à partir de : questionnaires, étude de cas, dossier technique

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

Obtention du bloc de compétences n°1

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

Obtention du bloc de compétences n°1

RNCP38454BC04 — Installer et régler des portes cabines et portes palières lors d'activités de montage et de modernisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre l'installation en sécurité afin d'intervenir dans le respect de la NF-C-18 510 (Habilitation HBT)
- Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toits de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
- Utiliser des outils manuels et électroportatifs afin d'effectuer les fixations mécaniques en respectant les règles d'utilisation et de sécurité
- Installer et contrôler des points d'ancrage et engins de levage pour manutentionner les éléments de l'ascenseur en respectant les consignes de sécurité liées à la manutention
- Utiliser les différents types d'élingues et engins de levage afin de lever des charges en fonction des contraintes du matériel, en respectant les préconisations d'utilisation des constructeurs et instructions de sécurité des employeurs
- Installer et régler des portes palières et cabine afin d'optimiser la sécurité et le confort des usagers et des personnes à mobilité réduite (PMR) en respectant les réglementations EN 81 21, EN 80 20, NF P 82-230 et NF EN 81-70

- Repérer et interpréter les éléments d'un schéma électrique afin de réaliser les raccordements dans les règles de sécurité
- Raccorder électriquement les sécurités de portes palières et cabine et la carte logique de commandes d'opérateur de porte cabine conformément au schéma électrique et à la documentation constructeur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve pratique en situation réelle d'atelier
- Epreuve théorique à partir de : questionnaires, étude de cas, dossier technique

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

Obtention du bloc de compétences n°1

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

Obtention du bloc de compétences n°1

RNCP38454BC05 — Installer des amoirs de commandes et pratiquer des raccordements électriques pour mettre un ascenseur en service lors d'activités de montage et de modernisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre l'installation en sécurité afin d'intervenir dans le respect de la NF-C-18 510 (Habilitation HBT)
- Utiliser des outils manuels et électroportatifs afin d'effectuer les fixations mécaniques en respectant les règles d'utilisation et de sécurité.
- Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toits de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
- Réaliser les raccordements électriques utiles à la mise en inspection conformément au schéma électrique de l'ascenseur
- Paramétrer les cartes logiques de commandes et variateurs de vitesse afin d'assurer le confort et la sécurité dans le respect de la méthode constructeur
- Réaliser les essais réglementaires et de conformité et renseigner un rapport d'examen et d'essais en respectant les réglementations EN 81 21, EN 80 20, NF P 82-230 et NF EN 81-70

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve pratique en situation réelle d'atelier
- Epreuve théorique à partir de : questionnaires, étude de cas, dossier technique

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

Obtention du bloc de compétences n°1

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

Obtention du bloc de compétences n°1

RNCP38454BC06 — Installer et mettre en services de téléalarmes, télésurveillances et système connectés lors d'activités de montage et de modernisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre l'installation en sécurité afin d'intervenir dans le respect de la NF-C-18 510 (Habilitation HBT)
- Utiliser des outils manuels et électroportatifs afin d'effectuer les fixations mécaniques en respectant les règles d'utilisation et de sécurité.
- Pratiquer des accès en gaine afin d'intervenir sur les toits de cabine et en fond de fosse en respectant les règles de sécurité
- Raccorder les systèmes connectés à destination des usagers en respectant les réglementations EN 81 21, NF P 82-230 de 2021 et NF EN 81-70
- Paramétrer les systèmes connectés afin de les mettre en fonctionnement dans le respect de la méthode constructeur et des réglementations EN 81 21, NF P 82-230 de 2021 et NF EN 81-70

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve pratique en situation réelle d'atelier
- Epreuve théorique à partir de : questionnaires, étude de cas, dossier technique

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

Obtention du bloc de compétences n°1

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

CAP minimum obtenu dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, de la mécanique ou candidat ayant une expérience professionnelle d'un an minimum dans le domaine de l'ascenseur.

Obtention du bloc de compétences n°1

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Concernant le contexte général et son environnement, le technicien de montage et de modernisation d'ascenseur est avant tout un métier de "terrain" dont les activités varient en fonction des missions. Les interventions peuvent être effectuées par exemple en hôpitaux, bâtiments militaires, centrales nucléaires, ou des constructions plus standardisées comme des

immeubles de logements en grands ensembles ou résidentiels.

Les interactions avec d'autres corps de métiers sont fréquentes dans le bâtiment

pour l'enchaînement des travaux et parfois des situations en co-activités. Le technicien de montage et de modernisation d'ascenseur est amené à

coordonner et à assurer des relations professionnelles de qualité et adaptées à de nombreux interlocuteurs : architectes, maîtres d'ouvrage, propriétaires, organismes de gestion de logements, et bien sûr ouvriers et chefs d'équipe.

Les situations de travail sont variées puisque chaque activité se réalise dans un environnement souvent nouveau.

Chacun de ces environnements implique la responsabilité d'appliquer rigoureusement

des procédures d'accès et des règles d'interventions spécifiques (sûreté nucléaire, présence de produits dangereux, environnement explosif, secret défense, hygiène et salubrité...).

Quant aux activités visées, ci-dessous celles énoncées par le référentiel d'activités et de compétences. Ces activités sont applicables à l'installation/montage des appareils et à leur modernisation. D'où la pertinence de la certification qui reprend ces deux domaines d'activités.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien de montage et d'installation
- Technicien de modernisation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Recommandations de l'INRS concernant les métiers du bâtiment liées à la sécurité.
- Recommandations de la Fédération des ascenseurs concernant la sécurité.
- La norme ISO 14001 : elle permet de répondre aux exigences environnementales.
- La norme française

NF-C-18 510

: elle caractérise l'obligation d'habilitation électrique (H.B.T - Haute et Basse Tension) dans la pratique professionnelle des ascensoristes.

- La norme française NF P 82 230 : elle est applicable aux règles de sécurité pour la construction et l'installation des élévateurs - Ascenseurs et ascenseurs de charge - Dispositions applicables dans le cas de transformations importantes ou de travaux de modernisation.
- La norme NF EN 81-70 relative à l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite : imposée lors de toute installation ou modification d'ascenseurs.
- Les normes européennes EN 81-20/21 : elles régissent l'installation et la construction d'ascenseurs en bâtiment neuf.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	2 856
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

CAP validé dans le domaine de l'électricité, ou de l'électronique, ou de la mécanique. Candidat ayant une expérience professionnelle d'une année minimum dans les métiers ascensoristes.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

CAP validé dans le domaine de l'électricité ou de l'électronique ou de la mécanique. Pour tous les candidats, une expérience (sous forme de stage ou d'emploi) de trois mois minimum en entreprise dans les métiers ascensoristes sera exigée avec la présentation d'une attestation employeur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

- Un président de jury (professionnel des métiers de l'ascenseur (5 ans ou plus d'expériences))
- Des membres de jury de certification composés au moins de 50 % de professionnels des métiers de l'ascenseur (3 ans ou plus d'expériences)
- Des formateurs dispensant des formations (Education Nationale ou titre)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 359 €
Selon la branche	8 818 € – 9 900 €
Prise en charge	Branches concernées
9 359 €	Valeur par défaut · 211 branches
9 900 €	CPNEFP de la métallurgie
8 818 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2026
Date de dernière délivrance possible	21/12/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
-------	-----------	----------	------------------	--------------

2022	33	0	84 %	—
2021	20	0	87 %	93 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35292

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cite-formations-tours.fr/cfa-formations-apprentis-tours-37/formation-technicien-ascenseur-apprentissage-tours-37/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38454/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2026 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).